

l'installation d'un système de distribution d'eau. Il est prévu également de reconstruire le dortoir des petits et l'infirmierie devenus trop vétustes.

Par cette collecte des Écoles Du Dimanche, ce sont de nombreux enfants malgaches qui voient se transformer leur quotidien grâce à l'aide concrète d'enfants français de leur âge. Un grand merci aux enfants des Écoles Du Dimanche qui offrent ainsi un magnifique témoignage de solidarité.

Autres projets humanitaires ou de développement programmés par La Cause pour 2018 :

À Madagascar

- la création d'un poulailler modèle en faveur du centre Toby N'Pamafi d'Itaosy, avec un budget de 4 295 €.
- la réfection des sanitaires de l'orphelinat Akany Fanantenana (420 €).
- la réalisation d'un puits avec une pompe automatique pour le centre Avotra (1 570 €).

Au Togo

- la réfection du toit de l'orphelinat CAST (4 400 €).

Véronique GOY
Directrice du Département
Enfance



La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt Sur la Fortune, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.